

Didier GUIGOU

4 allée des Tamaris

56470 SAINT PHILIBERT

05 07 24 88 82

Dguigou61@gmail.com

Madame la Présidente

Commission d'enquête du PLU

Mairie de St Philibert

Objet : REVISION DU PLU

Madame la Présidente,

Tout d'abord je vous adresse toutes mes félicitations pour cette vaste enquête liée à la révision du PLU.

Veuillez trouver ci-dessous mes remarques sur le projet de PLU.

Il importe de limiter la hauteur des bâtiments à 10m en Uab1 et 8,5m en Uab2.

Il faut interdire les toits en en terrasse et les toits en attique qui ne respectent pas la culture bretonne que nous devons préserver dans tous ses aspects.

Il faut limiter le CES à 50%.

Il faut faire un inventaire complet des bâtiments remarquables et respecter leur environnement.

Il faut imposer une limite maximale de 20 logements dans les OAP.

Il faut revoir les plans de circulation qui paraissent notoirement insuffisants.

Il faut mettre en place une vraie stratégie de circulation douce avec des pistes cyclables séparées de la chaussée notamment le long de la rivière d'Auray et sur la route des plages.

Il faut prévoir l'aménagement d'une piste cyclable pour aller à l'intermarché.

Il faut revoir les textes relatifs au port deun et faire appliquer strictement ce qui est prévu. Il faut revoir le stationnement et le plan incendie du port. Il ne faut pas tolérer l'illégalité rampante.

Un nouveau PLU suppose des investissements. Il faut déterminer leur montant et leur mode de financement.

Il n'y a dans le projet PLU aucune mention de la transition énergétique. St Philibert ne peut pas rester à l'écart de ce qui se passe dans le pays. Certes, on ne va pas faire des éoliennes mais il faudrait avoir un plan solaire.

Il faudrait aussi savoir comment ce PLU s'intègre aux projets et recommandations du Parc Naturel Régional.

Veillez agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.